

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
Mercredi 19 septembre 2018
19 h



Salon du personnel
Édifice St-Viateur

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présences
3. Mot de bienvenue de la directrice
4. Mot de la présidente
5. Désignation d'un (e) président (e) d'assemblée
6. Désignation d'un (e) secrétaire d'assemblée
7. Lecture et adoption de l'ordre du jour
8. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 19 septembre 2017
9. Explications sur la composition et les fonctions du CÉ, du comité de parents et de l'organisme de participation de parents
10. Période de questions
11. Élection des représentants des parents au conseil d'établissement de l'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond
 - 11.1 Nomination du président d'élection
 - 11.2 Nomination du secrétaire d'élection
 - 11.3 Critères à privilégier pour élire les parents au CÉ
 - 11.4 Procédures d'élection
 - 11.5 Élection des parents au CÉ
 - 11.6 Élection d'un ou d'une représentant(e) au comité des parents et de son substitut parmi les parents élus
 - 11.6.1 Mise en candidature
 - 11.6.2 Vote et nomination
12. Formation d'un organisme de participation des parents (OPP)
13. Levée de l'assemblée